

Paulhac solidaire avec toutes les générations

p. 8, 9



MAIS AUSSI :

- > Une rentrée scolaire sereine
p. 10
- > Paulhac connecté
p. 6
- > Une balade en forêt de Buzet
p. 14, 15

SOMMAIRE

ÉDITORIAL p. 3

VIE MUNICIPALE p. 4

Deux nouveaux conseils municipaux
Elections sénatoriales

TRAVAUX p. 5

Paulhac entièrement fibré en 2022

COMMUNICATION p. 6

Paulhac connecté

FINANCES p. 6

Le Centre des impôts plus près de vous

INTERVIEW p. 7

Rencontre avec... Bruno LECOURT

DOSSIER p. 8 et 9

Paulhac solidaire avec toutes les générations

ENFANCE JEUNESSE p. 10 à 13

Une rentrée scolaire sereine
Un respect absolu des normes sanitaires
Du nouveau pour la restauration scolaire
Une nouvelle directrice à l'école
Les écoliers écrivent au maire
Lorsque l'école est finie

ENVIRONNEMENT p. 14 et 15

Au coeur de la forêt

FESTIVITÉS p. 16

Les Parenthèses entre parenthèses
A vos agendas

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ET EVS p. 17

Un agenda rempli pour la bibliothèque
Sous les Tilleuls avec vous !

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS p. 18 et 19

ÉTAT-CIVIL p. 20

Directeur
de la publication :
Didier Cujives

Mise en page, impression :
microsophia



1, place des Tilleuls
31380 Paulhac
Tél. 05 61 84 25 30
www.paulhac.fr



En ce début d'année, je veux, en mon nom personnel et au nom de l'équipe municipale vous souhaiter, à toutes et tous, une excellente année 2021.

2020, c'est une évidence partagée, a été une année particulière. Notre vie quotidienne a été profondément bouleversée, notre activité économique ralentie, nos relations sociales et familiales distendues, l'école, le sport, la culture, les loisirs perturbés. Nous avons appris à vivre avec des mesures sanitaires omniprésentes, des masques, la distanciation sociale ... autant de contraintes qui ont éloigné la convivialité à laquelle nous étions habitués et attachés.

Comme ailleurs notre village s'est adapté à cette situation particulière : je veux souligner la mobilisation du personnel municipal et communautaire, des associations, des enseignants, des animateurs, des parents d'élèves, des élus, de toutes celles et de tous ceux qui, fidèles à nos principes républicains, ont permis la persistance des valeurs d'entraide et de partage. Durant cette crise, aujourd'hui encore notre

Centre Communal d'Action Sociale a joué un rôle essentiel. Je veux tout particulièrement féliciter ses membres pour leur engagement.

Mon souhait le plus cher, comme le vôtre, est de pouvoir, le plus rapidement possible retrouver nos conditions de vie habituelles. Le samedi 6 mars prochain, un concert de Naïma Quartet est programmé pour la reprise des concerts des Parenthèses Musicales : Comme beaucoup, j'espère que nous aurons l'autorisation de nous retrouver pour cette soirée.

Mais, nous le savons, même si nous portons beaucoup d'espoir dans le déploiement des vaccins, c'est avec prudence que nous devons débiter l'année.

Pour favoriser l'information, la mairie vient de mettre en place, avec l'application PanneauPocket, un moyen de contact rapide. Je vous invite à la télécharger et à l'utiliser.

Malgré cette situation, nous souhaitons, avec l'équipe municipale, mettre en place au plus vite les nombreux projets que nous vous avons présentés.

L'amélioration des conditions de vie, de notre sécurité, de l'accueil des enfants, la poursuite du développement de la solidarité, de l'animation ... autant de sujets qui, au-delà du contexte particulier que nous connaissons, nous occupent.

En 2021, vous pouvez compter sur notre entière mobilisation et notre complet engagement.

Bonne année à toutes et tous

Didier CUJIVES
Maire de Paulhac

*Fidèlement,
Didier Cujives*

Conseiller départemental du canton de Pechbonnieu

Deux nouveaux conseils municipaux

A CHAQUE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL, TOUTES LES DÉCISIONS NÉCESSAIRES AU FONCTIONNEMENT ET AUX PROJETS DE PAULHAC SONT DÉBATTUES PUIS VOTÉES. DEPUIS NOTRE DERNIER NUMÉRO, DEUX SÉANCES ONT EU LIEU. VOICI LES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS.

VOUS POUVEZ LES CONSULTER DANS LE DÉTAIL SUR NOTRE SITE INTERNET : Paulhac.fr

Conseil municipal du 28 septembre 2020

- Acquisition par la commune d'une parcelle de terrain A458 avec rétrocession partielle
- Budget 2020 : décision modificative
- Intégration de l'éclairage public du lotissement « Le Panorama 2 » dans le domaine public



Conseil municipal du 30 novembre 2020

- Modification de l'attribution de compensation liée à la réforme des rythmes scolaires
- Modification des personnels bénéficiaires du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)
- Demande auprès du SDEHG pour l'investissement d'un radar pédagogique route des crêtes
- Intégration de l'éclairage public du lotissement « L'Enclos » dans le domaine public
- Intention d'acquérir les parcelles en vue de la création du cimetière végétalisé et d'une nouvelle station d'épuration
- Budget : décision modificative au budget
- Délibération portant sur la nomination des élus pour participation à la commission de suivi de site (CSS) de la société ECONOTRE

Elections sénatoriales

Les dernières élections sénatoriales ont été organisées le 27 septembre 2020 pour renouveler la moitié des membres du Sénat. Le département de la Haute-Garonne qui dispose de 5 sièges était concerné par cette élection. Les sénateurs sont élus au suffrage universel indirect, c'est-à-dire par un collège de grands électeurs qui comprend les députés, les sénateurs, les conseillers régionaux, les conseillers départementaux et les délégués des communes.

La délégation des communes, qui représente 95 % du collège électoral, est calculée en fonction du nombre d'habitants. Pour Paulhac trois délégués ont été désignés par le conseil municipal :

Jean-Pierre Azalbert,
Nathalie Thibaud,
Jean-Michel Bersia.

Les résultats

Inscrits	3 162
Votants	3 087
	97,63 %
Votes exprimés	3 035
Votes nuls	28

Le vote avait lieu à la préfecture de la Haute-Garonne. Didier Cujives, maire de Paulhac, était désigné grand électeur par son mandat de conseiller départemental.

Les élu.e.s



Alain Chatillon Sénateur sortant
Pierre Médevielle Sénateur sortant
Brigitte Micouleau Sénatrice sortante
Émilienne Poumirol Conseillère départementale
Claude Raynal Sénateur sortant



Paulhac entièrement fibré en 2022

AVEC LA PÉRIODE DE CONFINEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DU TÉLÉ TRAVAIL, L'ACCÈS À LA FIBRE OPTIQUE EST ATTENDUE AVEC IMPATIENCE. PROGRAMMÉE INITIALEMENT POUR 2030, C'EST EN 2022 QUE LA TOTALITÉ DE NOTRE VILLAGE SERA RELIÉE AU TRÈS HAUT DÉBIT. LES ÉTUDES ACHEVÉES, LES TRAVAUX VONT DÉBUTER CE MOIS DE JANVIER.

La Fibre Optique c'est quoi ? A quoi ça sert ?

La Fibre Optique est une technologie qui propulse les données numériques à la vitesse de la lumière. Elle permet, via un fil en verre, plus fin qu'un cheveu, la transmission et la réception de données avec des débits quasi illimités : un niveau de débit au-delà de 100 Mbit/s minimum mais surtout un débit identique dans les zones urbaines et dans les territoires ruraux. La Fibre Optique, par sa technologie, permet notamment la multi connexion d'appareils - TV, smartphones, consoles de jeux - sans souffrir de perte de débit mais également l'envoi de fichiers lourds, la possibilité de regarder la TV en haute-définition... Ainsi la fibre optique favorise le télétravail, la domotique (objets connectés) mais également tous les usages gourmands en débit internet !

Qui déploie la fibre optique à Paulhac ?

C'est le syndicat Haute-Garonne Numérique, Syndicat Mixte Ouvert, créé en 2016 par le département de la Haute-Garonne et 17 Établissements Publics de Coopération Intercommunales dont la Communauté de communes des Coteaux du Girou, qui est chargé du déploiement. Il a confié les travaux à la société Fibre 31 créée par le groupe Altitude Infrastructure et la Caisse des dépôts et consignations. Didier Cujives, maire de Paulhac, est le premier vice-président du syndicat.

Les travaux vont débuter en ce mois de janvier

Le territoire de la Haute-Garonne a été divisé en zones techniques regroupant toute ou partie d'une commune. Chaque zone représente entre 400 et 500 foyers ou entreprises. Paulhac dépend de la zone technique 517 pour 90% de son territoire, zone technique partagée avec une petite partie de Buzet-sur-Tarn. Le nord de la commune dépend de la zone technique 500 qui couvre l'ensemble de Montjoire. La phase d'étude nécessaire au déploiement s'achève. Elle a permis de recenser l'ensemble des prises (habitations, bâtiments publics, entreprises) existantes ou à venir dans un délai de trois ans, soit

près de 500. En novembre 2020, un Sous-Répartiteur Optique, armoire de brassage qui desservira les futurs abonnés, a été installé. Les premiers travaux de construction du réseau débiteront ce mois de janvier afin de permettre les abonnements en 2022. A ce stade du projet seule l'année 2022 peut être annoncée. Un calendrier plus précis sera disponible dans le courant de cette année.



Pose des fourreaux en attente de la fibre optique, posée ultérieurement

Des réponses à vos questions

Le raccordement à la fibre optique est-il payant ? Si oui, quel est son coût ?

Vous n'aurez à payer que les éventuels frais d'accès au réseau et de mise en service fixés par les opérateurs. Plus ensuite l'abonnement mensuel.

Si je m'abonne à la fibre optique, est-ce que je peux garder le numéro de téléphone fixe ?

Oui, il s'agit de la portabilité ! Lors de la souscription de votre abonnement fibre, votre nouvel opérateur vous demandera votre RIO (Relevé d'Identité Opérateur). Pour l'obtenir, il suffira d'appeler le 3179 depuis la ligne fixe concernée. Nous vous recommandons de ne pas résilier vous-même votre ligne ADSL. Votre nouvel opérateur fibre organisera la portabilité et la résiliation de votre contrat ADSL.

J'ai une adresse e-mail liée à mon opérateur. Puis-je la conserver en allant chez un autre opérateur ?

Les fournisseurs d'accès à internet qui attribuent à leurs clients une adresse mail dans le cadre de leur offre, sont tenus de proposer à ces derniers une offre leur permettant de continuer à avoir accès gratuitement à leurs messages. Votre opérateur a alors obligation de vous laisser un accès à votre messagerie principale durant un délai minimum de 6 mois. Au-delà, rien ne l'empêche de ne pas conserver votre messagerie, ou bien de vous facturer le service. Ce délai de 6 mois vous laissera ainsi le temps de vous organiser.

Paulhac **connecté**

AFIN D'AMÉLIORER LA COMMUNICATION VERS LES HABITANTS, LA MAIRIE DE PAULHAC AMÉLIORE SES OUTILS DE COMMUNICATION NUMÉRIQUE.

La crise sanitaire que nous traversons a montré l'importance d'une circulation de l'information meilleure et plus rapide. « Comme nous l'avons vécu, explique Emilie Coufoulens conseillère municipale, les décisions prises par le Gouvernement ou par la préfecture de la Haute-Garonne sont quelquefois à effet immédiat. Tout au plus nous disposons de quelques jours pour informer les habitants et mettre en place les dispositifs ». Pour être plus réactive, la mairie a décidé de proposer à chaque habitant une solution simple de liaison instantanée : « aujourd'hui la plupart des personnes disposent d'un smartphone. Désormais grâce à l'application mobile Panneau Pocket nous proposons un système très simple et efficace qui prévient instantanément à chaque alerte et information de la Mairie, par une notification. Il sera un complément utile à notre page Facebook ».

Cette application est très simple d'emploi. Nul besoin de s'inscrire ou de saisir un code, il suffit de la télécharger, de mettre Paulhac en favori et de l'utiliser. « Plus de 200 foyers l'ont d'ores et déjà installée - précise Emilie Coufoulens - c'est un départ très encourageant qui prouve que ce type de service est aujourd'hui

nécessaire. Je tiens à ajouter que cette application est entièrement gratuite et confidentielle. Aucune donnée personnelle ne sera demandée ».

Dans le même temps, l'équipe municipale travaille à la refonte du site internet Paulhac.fr : « Notre site est déjà largement consulté et très apprécié. Nous avons souhaité qu'il soit plus accessible, plus simple et qu'il puisse être consulté avec une visibilité identique sur un ordinateur, un smartphone, une tablette... ».

L'objectif est une mise en service avant la fin du premier trimestre : « cela représente un travail important car au-delà de son ergonomie, nous en profitons pour vérifier et mettre à jour toutes les informations qu'il contient ».



Suivez l'actualité et les alertes de la Commune avec l'application gratuite PanneauPocket



FINANCES

Le Centre des impôts plus près de vous

Dans le cadre de l'évolution des réseaux de proximité et de la Direction Générale des Finances Publiques, la trésorerie de la Vallée du Tarn et du Girou, à Montastruc-la-Conseillère, laisse la place, depuis le 1^{er} janvier 2021, à un accueil de proximité situé au sein de la mairie de Montastruc-la-Conseillère. Ce service public, piloté par le service des impôts des particuliers de Balma, a vocation à traiter les sujets du recouvre-

ment de l'impôt ou des produits locaux mais aussi ceux relatif à l'assiette de l'impôt ce qui est nouveau. Ainsi les usagers de Paulhac pourront effectuer toutes les démarches fiscales à Montastruc-la-Conseillère. Des accueils de proximité supplémentaires sont également proposés sur Verfeil et Bessières. Ainsi ils vous éviteront de vous déplacer jusqu'à Balma.

En raison des contraintes sanitaires, l'accueil à Montastruc ne se fait que sur rendez-vous les jeudis de 9h à 12h.

- via leur compte personnel dans www.impots.gouv.fr, en laissant un message par mail.
- par téléphone au Service des Impôts des Particuliers de Toulouse Rangueil aux numéros suivants : **05 34 31 12 08** ou **05 34 31 11 63** ou **05 34 31 11 09**



Rencontre avec...

Bruno LECOURT

DOYEN DU CONSEIL MUNICIPAL, MAIS JEUNE ÉLU, BRUNO LECOURT A SOUHAITÉ METTRE SON EXPÉRIENCE AU SERVICE DE PAULHAC. NOUS L'AVONS RENCONTRÉ.

Jeune retraité et jeune élu, c'est votre premier mandat ?

En effet, j'ai toujours souhaité m'engager fortement pour ma commune d'adoption mais mes activités professionnelles ne m'en laissaient pas la possibilité.

Dans ma vie professionnelle passée, j'ai travaillé pendant plus de 40 ans avec des élus, au plus près des communes, des départements et des régions.

Aujourd'hui retraité, j'ai beaucoup plus de disponibilités. C'est pourquoi j'ai décidé de sauter le pas et de proposer à Didier Cujives ma candidature pour intégrer l'équipe municipale soumise au vote des électrices et des électeurs.

Pouvez-vous nous parler de votre parcours ?

Je suis originaire de Caen en Normandie. En 1986 je suis arrivé dans la région.

Mon domaine professionnel était celui de l'énergie : j'ai travaillé pour des entreprises sous-traitantes d'EDF et des syndicats d'énergie. Nous menions des études et des travaux.

Je me suis installé à Paulhac en 2003, un petit peu par hasard, après un coup de cœur pour une maison en location. Plus tard j'ai eu l'opportunité de l'acheter pour m'installer définitivement dans notre village. Mes activités professionnelles m'ont laissé un peu de temps pour m'investir dans le club de randonnée dont je suis devenu le responsable.

Il y a quelques années j'ai été séduit par la démarche Agenda 21 lancée par la com-

mune. Je m'y suis investi avec beaucoup d'intérêt.

Quelles sont vos missions au sein de l'équipe municipale ?

Je travaille essentiellement avec Nathalie Thibaud, adjointe au maire, dans le suivi et le contact des associations. Mon rôle est d'être à leur disposition pour leur permettre de fonctionner dans les meilleures conditions notamment pour l'utilisation de la salle des fêtes. Je représente également Paulhac au Syndicat Départemental de l'Énergie (SDEHG) et pour les relations avec EDF, un secteur que je connais particulièrement bien au regard de mes activités professionnelles passées.

Comment se déroule ce premier mandat ?

Beaucoup de travail dans une excellente ambiance. C'est une formidable aventure humaine qui me permet de rencontrer des personnes très intéressantes et de mettre ma modeste expérience au service des autres.

Parlons des associations, la période Covid est compliquée ?

En effet, pour la plupart l'activité s'est profondément ralentie, même en appliquant les indispensables protocoles sanitaires. Nous les appuyons et les accompagnons mais c'est vrai elles traversent une période difficile. La municipalité est à leurs côtés, elles le savent. Notre souhait le plus cher est de retrouver au plus vite des conditions d'activité normales.

Paulhac solidaire avec toutes les

A PAULHAC, COMME AILLEURS, LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE EST UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC GÉRÉ PAR UN CONSEIL D'ADMINISTRATION PRÉSIDIÉ PAR LE MAIRE. IL EST COMPOSÉ À PARTS ÉGALES DE MEMBRES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE MEMBRES NOMMÉS EN RAISON DE LEURS COMPÉTENCES DANS LE DOMAINE SOCIAL.

Son rôle est essentiel. C'est le CCAS qui fait vivre la solidarité sur le territoire communal en proposant un ensemble d'initiatives et de prestations pour remédier aux situations d'isolement, de précarité ou de difficultés sociales.

« Pour le présenter plus en détail - explique Muriel BURGAT Présidente déléguée du maire du CCAS - il faut préciser que le CCAS intervient principalement dans trois domaines : l'action sociale obligatoire pour constituer les dossiers de prestations d'aide sociale avant de les transmettre à l'Etat, à la Caisse d'Allocations Familiales ou au Conseil départemental, l'aide sociale facultative pour apporter un soutien aux familles ou aux personnes habitant la commune et rencontrant des difficultés passagères et enfin l'animation des activités sociales ».

Par exemple, c'est le CCAS qui va vous accompa-

gner pour monter un dossier de demande d'Allocation Personnalisée d'Autonomie ou de Couverture Maladie Universelle, pour une aide au logement ou dans vos démarches administratives. C'est aussi le CCAS qui aide à l'organisation du portage de repas ou apporte un premier soutien dans le cas de problèmes financiers momentanés.

« Notre rôle est essentiel car nous favorisons le lien social et nous essayons, dans la mesure de nos moyens et dans le cadre de nos compétences, d'accompagner celles et ceux qui traversent une période difficile. Pour cela nous travaillons en lien étroit avec les services de l'État et du département mais également avec l'ensemble des travailleurs sociaux qui interviennent sur notre territoire, à commencer par les assistantes sociales » précise Muriel Burgat.

Chaque année le CCAS organise un repas de fin



généralions



LE BUREAU EST COMPOSÉ D'ÉLUS ET D'ADMINISTRÉS DE LA COMMUNE :

Présidente déléguée du CCAS : Muriel BURGAT

Membres élus : Jean-Pierre Azalbert, Laure DELMAS, Christine FABRE, Nathalie RUMEAU

Membres communaux : Josette Auriol, Françoise Marian, Christiane LECOURT, André DIETRICH, Gérard LAVERGNE.

d'année, dans la salle des fêtes, pour les anciens de notre village. « *Malheureusement, pour les fêtes de fin d'année 2020, nous avons dû renoncer, Covid oblige, à notre rendez-vous traditionnel. Dès les premiers signes annonciateurs d'un deuxième confinement j'ai proposé au conseil municipal et au bureau du CCAS de renoncer à notre manifestation habituelle que nous avons pourtant déjà organisée. Les budgets prévus par la mairie et par le CCAS ont été réorientés pour distribuer 120 colis aux aînés de notre commune. Durant quatre jours les membres du bureau du CCAS, aidés par des élus du conseil municipal, sont allés porter, à chaque domicile, les colis constitués de produits régionaux* ».

Petite surprise à l'intérieur de chaque colis, les aînés ont pu découvrir un dessin, spécialement réalisé par un enfant de l'école et portant sa signature.

De nombreux messages de remerciements sont parvenus à la mairie et au CCAS : « *cela nous a fait chaud au cœur de savoir que dans une période qui les a tenus malheureusement éloignés de leur famille, de leurs activités, de leurs amis, la solidarité communale a réconforté nos anciens* ».

La situation des personnes handicapées est également un point important de vigilance. « *Je suis très attentive aux conditions d'accès, à la liberté de circuler en toute sécurité. Chaque fois que cela est nécessaire nous prenons en compte la question du handicap* » conclut Muriel BURGAT.

Le CCAS met en rapport les personnes qui le désirent avec des fournisseurs de repas à domicile. Ce service s'adresse aux personnes qui ne peuvent, ponctuellement ou régulièrement, assurer la confection de leurs repas. Ce service est facturé à un prix très attractif et il est possible de choisir le nombre de jours désirés dans la semaine. Les repas sont livrés tôt chaque matin sous forme de barquettes qui peuvent être facilement réchauffées dans un micro-ondes.

Dès l'annonce du premier confinement le CCAS a mis en place une relation étroite avec les personnes les plus âgées de notre commune.

En accord avec les consignes préfectorales, un recensement précis des personnes 65 ans et plus a été réalisé. Il a permis de les contacter individuellement durant cette période difficile et de les accompagner en cas de difficulté.

La même initiative a été effectuée durant les mois d'été pour assurer la prévention sur le risque de canicule et, plus récemment, à l'occasion du nouveau confinement.

Si, malgré notre vigilance, vous n'avez pas été contacté, ou que tel est le cas pour l'un de vos proches aînés, n'hésitez pas à vous faire connaître et à venir renseigner vos coordonnées à l'accueil de notre mairie.

Une rentrée scolaire **sereine**

TOUT EN RESPECTANT SCRUPULEUSEMENT LES CONSIGNES SANITAIRES, LES ENFANTS, DEPUIS LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE, ONT PU ÊTRE ACCUEILLIS À L'ÉCOLE, À L'ALAE ET À L'ALSH DANS LES MEILLEURES CONDITIONS.



Un respect absolu des normes sanitaires

La rentrée s'est déroulée dans d'excellentes conditions pour les 6 classes du groupe scolaire. Les protocoles initiés au printemps dernier avaient permis d'expérimenter les dispositifs permettant d'assurer le fonctionnement de l'école dans les conditions sanitaires requises. « *Nous avons pu tirer les leçons de cette première expérience, explique Jean-Pierre Azalbert, et du coup, notre organisation était parfaitement en ordre. Nous avons bénéficié d'une excellente cohésion entre la direction de l'école, l'équipe enseignante, les responsables de l'animation, le personnel communal et bien sûr les parents d'élèves. C'est dans le dialogue constant que nous avons pu préparer cette rentrée scolaire* ».

Des mesures particulières et extrêmement rigoureuses ont été mises en place pour assurer quotidiennement le nettoyage complet de l'école : « nous avons demandé aux agents municipaux de ne rien négliger. Par exemple les tables, les chaises, les interrupteurs, les poignées de portes ainsi que tous les objets utilisés régulièrement, notamment en mater-

nelle, sont nettoyés chaque soir en plus du nettoyage classique quotidien » explique Maeva Scemama, conseillère municipale.

Des protocoles stricts ont également été organisés pour éviter que les enfants ne se croisent inutilement : « *Désormais une première rentrée est organisée à 9h pour les deux classes de maternelle, le CE1/CE2 et le CM1/CM2, puis une seconde dix minutes plus tard pour les classes de CP et de CE2/CM1. Ce système est reconduit pour la récréation* » détaille Maeva Scemama.

C'est donc une rentrée sereine qui s'est déroulée à Paulhac. Depuis, la vigilance n'a pas été réduite : « *nous faisons de la sécurité sanitaire des enfants et des personnels une question prioritaire. Nous appliquons strictement les protocoles établis par le ministère de l'Éducation Nationale et bien souvent nous allons au-delà. C'est la condition essentielle pour que petits et grands puissent venir à école et y travailler dans les meilleures conditions, tout à fait normalement* » conclut Jean-Pierre Azalbert.

Du nouveau pour la restauration scolaire

La mairie de Paulhac vient d'organiser un nouvel appel d'offres pour choisir le prestataire qui assurera la restauration scolaire. En effet, afin d'assurer un très bon niveau de service, la commune a pris l'habitude de renouveler régulièrement son prestataire, généralement après trois ans maximum.

C'est la société CRM (Centre de Restauration Martel), dont le siège social est implanté à Rodez, qui a été choisie après une sélection poussée. Plusieurs critères avaient été établis pour choisir le nouveau prestataire : le coût, la provenance locale ou régionale des produits, la proportion d'aliments bio mais surtout la qualité des plats proposés.

Pour estimer ce dernier critère, rien de mieux que de goûter !

Une dégustation en aveugle a donc été organisée. Chaque candidat devait présenter un menu complet pour permettre à un jury d'une dizaine de personnes, comprenant élus, personnels de cantine et parents d'élèves, de choisir la meilleure prestation.

« Il faut savoir que parmi les cinq éléments qui constituent le déjeuner de nos enfants : entrée, légumes, viande, poisson ou protéines végétales, fromage et dessert, l'un d'eux sera désormais d'origine bio. » se réjouit Maeva Scemama. Les premiers retours des enfants sont très positifs confirme Jean-Pierre Azalbert : « le signe qui ne trompe pas c'est le retour des assiettes : elles reviennent plus souvent vides que par le passé ».



Une nouvelle directrice à l'école

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2020, Mathilde CROS est la nouvelle directrice du groupe scolaire de Paulhac. Après 5 années passées à l'Union, elle vient de prendre ses fonctions : « c'est une période particulière mais j'ai trouvé une équipe enseignante, des animateurs, des élus et des parents d'élèves particulièrement impliqués dans la vie de l'école. Tous ensemble nous avons pu, dans un contexte compliqué, effectuer une rentrée scolaire réussie ».

Au programme des vacances de février

Le programme des vacances de février sera communiqué par mail et par affichage au mois de janvier aux familles dont les enfants fréquentent l'école de Paulhac.

Séjour ski : comme tous les ans, l'équipe d'animation propose un séjour ski aux enfants de la communauté de communes.

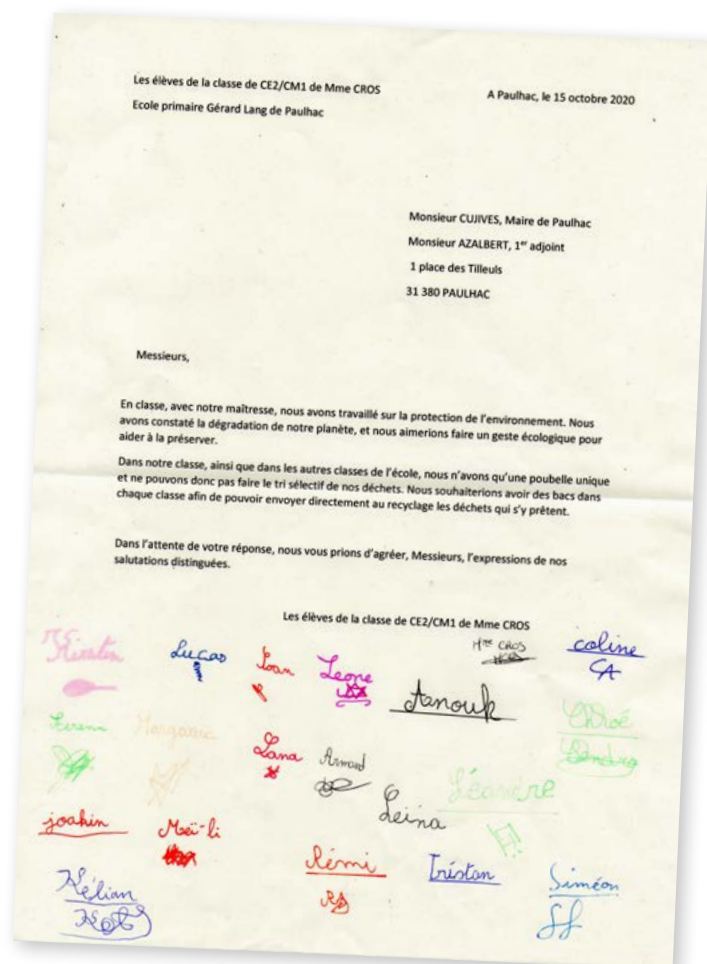


Cette année, 36 enfants du CE1 au CM2 partiront du 15 au 19 février au village de Dorres. Toutes les informations sont disponibles au centre de loisirs.

Les écoliers écrivent au maire

Les écoliers de la classe CE2/CM1 ont écrit au maire de Paulhac pour lui demander de fournir des poubelles permettant le tri des déchets dans chaque classe. Une démarche citoyenne et écologiste, qui mérite d'être soulignée et qui a reçu une réponse positive.

Désormais, grâce à nos petits écoliers, le tri est en place dans les classes



MERCI

Un grand merci à Nordine Aliaoui, paulhacois, qui s'est spontanément proposé pour créer cette boîte aux lettres du Père Noël avec du matériau de récupération. Mme Delmas, maîtresse des CP, y a vu une belle opportunité de rédaction pour ses élèves.

Lorsque **l'école est finie**

Comme pour le temps scolaire, les activités effectuées après l'école ont fait l'objet d'une vigilance sanitaire accrue. « Le travail réalisé en étroite collaboration avec l'école et la mairie a permis d'accueillir les enfants sereinement malgré les conditions exceptionnelles que nous connaissons. Tout en respectant les protocoles sanitaires, nous avons toujours mis en avant le bien-être des enfants. L'équipe pédagogique les accompagne et les rassure dans l'application des gestes barrières au quotidien, tout en continuant de proposer des temps d'animation afin qu'ils puissent s'amuser, partager et grandir le plus normalement et le plus sereinement possible » explique Damien Mazas, directeur de l'ALAE.

Par exemple, depuis la rentrée, les Temps d'Activités Périscolaires, proposés de 16h00 à 17h00, ont permis aux enfants de la maternelle comme de l'élémentaire de multiplier les activités : breakdance, percussions, arts plastiques, théâtre d'impro, baby karaté, création de décorations... Dans le même temps, des séances hebdomadaires d'aide aux devoirs sont organisées depuis le 14 janvier. Dans le cadre du mois de la fraternité, en partenariat avec l'École, une collecte de produits d'hygiène en faveur de l'association

Aide aux devoirs

Si vous êtes bénévole, ou si vous connaissez quelqu'un susceptible de l'être, pour encadrer les séances n'hésitez pas à contacter l'ALAE.

Nous recherchons des animateurs

pour les vacances scolaires d'hiver, de printemps et d'été. Si vous ou des personnes de votre entourage sont intéressés pour travailler au centre de loisirs, n'hésitez pas à nous contacter :

Téléphone : 05 61 42 24 35

Mail : enfance-paulhac@lecgcs.org



Camion Douche a été organisée. En partenariat avec le CCAS, des cartes de vœux ont été réalisées pour les aînés.

Le mercredi, c'est le jour du centre de loisirs. Là aussi le programme est copieux. Sur le thème des voyages autour du monde, l'équipe d'animation propose des activités sportives, de création, d'expression et de détente aux enfants inscrits.

Lorsque vient le temps des vacances, les activités sont également très nombreuses. Pour les congés d'automne, cuisine, fabrication de cabanes en carton, land art, création des animaux de l'automne, journée en forêt, goûters et décorations d'Halloween se sont succédés. Des sorties Intercentre à Gagnague autour des contes d'Halloween, une journée à la forêt animée par la maison de la Biodiversité, la visite de la Ferme pédagogique des 50 ont également été proposées comme des journées de découverte du tir à l'arc, de l'escrime et du troll ball.

Durant les vacances de fin d'année, le centre de loisirs de Paulhac était fermé du 21 décembre au 1er janvier. Les enfants ont été accueillis sur le centre de Montastruc-la-Consellère. Le programme d'activités a été élaboré autour de la thématique des «Contes et Lumières». Des spectacles ont été proposés aux enfants de maternelle et élémentaire par la compagnie « Conte écoute ».

L'équipe ALAE

Directeur :

Damien Mazas

Directrice adjointe :

Claire Rens

Animateurs :

- Amandine Soustrat
- Annie Papaix
- Audrey Lorenzin
- Brigitte Ménegon
- Florence Auge
- Marie-Ange Le Sant
- Marie Delmas
- Nassima Talbaoui
- Thibaut Rossi et Dolores Guillaumet-Fernandez qui intervient à la cantine

L'équipe ALSH mercredis

Directeur :

Damien Mazas

Directrice adjointe :

Claire Rens

Animateurs :

- Audrey Lorenzin
- Marjorie Franco
- Kristel Battaglia

Des animateurs vacataires viennent compléter l'équipe pendant les vacances scolaires.

Au cœur de **la forêt**

LA FORÊT DE BUZET, GÉRÉE PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE, EST SITUÉE EN GRANDE PARTIE SUR LE TERRITOIRE DE NOTRE COMMUNE. ALORS QUE NOS LOISIRS SONT FORTEMENT PERTURBÉS PAR LA CRISE SANITAIRE, CETTE MAJESTUEUSE FORÊT CENTENAIRE DE 450 HA EST IDÉALE POUR VOUS INITIER AUX SPORTS DE NATURE OU POUR DÉCOUVRIR LES RICHESSES DU MILIEU FORESTIER.

Un refuge pour la biodiversité

La forêt est divisée en deux parties : la partie sud, de 669 hectares, est une propriété privée, la partie Nord, de 450 hectares, appartient au Conseil départemental de la Haute-Garonne depuis 1981.

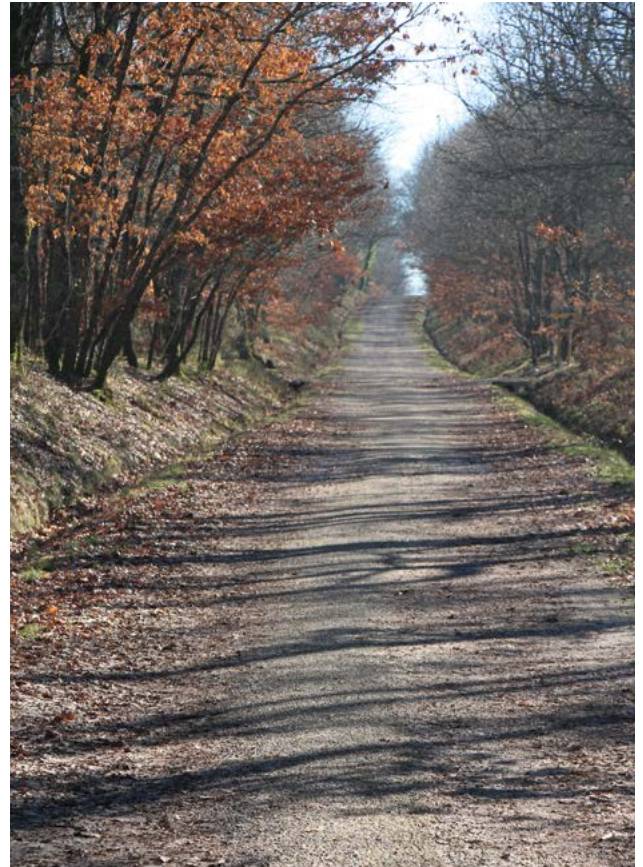
Avec le soutien de l'Office national des forêts, le Conseil départemental veille soigneusement au maintien de la biodiversité et organise les loisirs et la production de bois.

Au milieu d'un environnement agricole plutôt intensif, la forêt de Buzet joue un rôle important pour la biodiversité. Elle abrite de nombreuses espèces végétales et animales.

Pour la faune, on y retrouve notamment des faucons hobereaux, des fauvettes pitchou, des circaètes, des autours, des éperviers, des milans noirs, cerfs, blaireaux, sangliers, chevreuils, daims, genettes, écureuils... Les oiseaux et les insectes sont en nombre : des arbres morts sont conservés et des zones humides sont laissées en repos pour préserver les espèces spécifiques qui s'y abritent. La zone devient donc un refuge pour les batraciens comme la rainette méridionale, la salamandre tachetée, la grenouille agile et le triton marbré. Les deux dernières espèces méritent une attention particulière car considérées comme vulnérables, leur population étant en fort déclin.

Classée en Espace naturel sensible (ENS) depuis 2016, la forêt de Buzet accueille, depuis février 2020, la Maison de la Biodiversité. Au cœur de la forêt, implantée au chai des Monges, ancien bâtiment du patrimoine viticole, sur Paulhac, elle offre un cadre exceptionnel au grand public et aux plus jeunes pour découvrir et observer la biodiversité à travers des parcours pédagogiques innovants. Ambitionnant d'accueillir tous les publics, la maison rassemble sur deux niveaux un lieu d'exposition, un espace d'animation et un centre de ressources thématique.

Malheureusement, suite aux mesures sanitaires, la Maison de la Biodiversité est fermée depuis le 30 octobre 2020 et l'ensemble des activités de découverte et d'animations scolaires et périscolaires est annulé.



Un espace de détente

La forêt de Buzet est un lieu privilégié pour les activités sportives et de détente.

Dans la partie de la forêt appartenant au Conseil départemental, ouverte au public, des aménagements sont mis à disposition (aires de pique-nique et de stationnement, bancs...) ainsi que divers parcours balisés adaptés aux loisirs : sentier sportif, sentier VTT (technique et de loisir), sentier équestre et sentier pédestre.

Un sentier de découverte, mis en place par des collégiens hauts-garonnais sous la houlette du Conseil départemental des Jeunes pour l'Environnement, permet de découvrir le milieu forestier grâce à un parcours jalonné de panneaux explicatifs sur la faune, la flore, l'histoire de la forêt, la gestion forestière...

Alors n'hésitez pas, direction la forêt !



Pour les loisirs et le sport

- Parcours spécialement adapté pour prendre en compte les handicaps auditifs, visuels, mentaux et moteurs.
- Parcours sportifs : une boucle de 1,190 km et une autre pour les sportifs confirmés de 1,855 km.
- Parcours VTT technique : un parcours de 6,8 km est proposé aux initiés.
- Parcours VTT loisirs : un parcours de 6 km pour tous.
- Parcours équestre : 5,6 km sur sentier mais pas exclusivement réservé aux cavaliers.
- Parcours pédestre : ce parcours vous guidera jusqu'au parking Nord et vous permettra de regagner le parking Sud par « la Grande Trace ».



Les Parenthèses entre parenthèses

En raison de la crise sanitaire et des décisions gouvernementales, les représentations de spectacle vivant sont impossibles depuis le 30 octobre et au moins jusqu'au 31 janvier 2021.

Comme partout en France, la mairie de Paulhac a dû se résoudre à baisser le rideau sur les concerts de Fantadamali, prévu le 7/11, et de Gospel Walk, prévu le 5/12.

« Mais il ne s'agit nullement d'une annulation explique Christine FABRE conseillère municipale, ces deux concerts sont reportés. Nous allons programmer les nouvelles dates en concertation avec les artistes. Si les conditions sanitaires le permettent nous espérons vous les annoncer au plus vite ».

La saison avait pourtant bien commencé avec le magnifique concert proposé par le quatuor féminin Sojalisca le 3 octobre dernier.

Interprétant a cappella des compositions personnelles ou quelques reprises, simplement accompagnées de percussions, les voix magnifiques de Sofia, Jeanne, Juliette et Jessica ont envoûté la centaine de spectateurs rassemblés dans l'église du village.

Une belle soirée d'ouverture pour une saison malheureusement stoppée par les consignes sanitaires.



« Désormais, comme toutes les scènes françaises, nous attendons avec impatience la possibilité de poursuivre notre programmation. L'équipe municipale fera son possible pour vous offrir ces parenthèses musicales dans les meilleures conditions, avant l'été 2021 ! » conclut Christine FABRE.

Si les consignes sanitaires le permettent **nous accueillerons le 6 mars, le Naïma Quartet et le 16 avril, le toulousain Thibaut Garcia, guitariste virtuose couronné aux Victoires de la musique classique en 2019.** Une occasion de se rassembler pour tourner, ensemble, la page des mois difficiles.

A vos agendas

L'été dernier c'est le cœur lourd et à regret que Marine Boronat, présidente du Comité des Fêtes, et son équipe ont dû annoncer l'annulation de la fête locale, ne pouvant garantir le respect strict des mesures de prévention annoncées par le Préfet de la Haute-Garonne.

Seule la cérémonie au Monument aux Morts, organisée par la municipalité, a été maintenue.

Quelques semaines plus tard, le traditionnel marché gourmand a pu se tenir sous une vigilance sanitaire poussée.

Tout le monde espère se retrouver sans contraintes l'été prochain.

Alors notez sur vos agendas :

- **15 août : Fête locale**
- **3 septembre : Marché gourmand**

Le 1^{er} album de Sojalisca sortira prochainement

Pour suivre leur actualité :

<https://www.facebook.com/sojalisca/>

<https://www.instagram.com/sojalisca/>

Vous pouvez vous abonner à la page Facebook

« Paulhac 31 - Culture, Loisirs et Associations » pour suivre l'actualité culturelle et associative de notre village et ses environs :

<https://www.facebook.com/paulhac31>

La commune souhaite recenser ses artistes/techniciens de l'audiovisuel et du spectacle, ses auteur-e-s et ses artisan-e-s ! Si vous en êtes, envoyez un mail à cfabre@paulhac.fr en vous présentant brièvement ainsi que votre travail, vos œuvres/ créations (liens Web, plaquettes, books, etc. bienvenus)

Objectif : une mise en réseau qui sera élargi à la communauté de communes pour de futurs projets...

Un agenda rempli pour la bibliothèque

Après une année 2020 totalement inédite, l'équipe de la bibliothèque municipale n'aspire qu'à vous retrouver dans ce lieu de rencontre, d'échange et de partage. Pour 2021, les projets sont nombreux : Invitations d'écrivains, contes et récits pour les plus petits, tours de magie et toujours plus de livres et jeux.

A la fin du mois de janvier les « nuits de la lecture » organisées en France du 21 au 24 janvier par le ministère de la culture permettront de célébrer le plaisir de lire autour d'une soirée de lectures à voix haute.

Le premier auteur invité de l'année sera le professeur de lettres toulousain Fabrice Pouplin. Son premier roman « Des bouts de vent » raconte le parcours chaotique d'Antoine Ferrand qui, au lendemain de la

mort de sa mère, écrit son histoire pour se disculper auprès d'un policier suspicieux.

La Bibliothèque municipale s'associera également au « Printemps des poètes » et dès les premiers beaux jours ouvrira sa porte-fenêtre, sortira ses jeux, ses tables et ses chaises pour plus d'espace.

Toute l'équipe vous souhaite une belle année 2021 et surtout de très belles lectures.



Contact :

Elisabeth Cramaussel
ludobibliotheque@paulhac.fr
Tél. : 06 84 29 04 43

Sous les Tilleuls avec vous !

L'espace de Vie Sociale Sous les Tilleuls ne cédera pas à la morosité malgré les intempéries de cette année 2020 et souhaite de tout cœur vous retrouver le plus vite possible pour célébrer le retour à la vie sociale et conviviale.

Les ateliers des enfants et parents-enfants reprendront leur rythme à partir du 5 janvier : Bien-être enfants, Arts-plastiques, Partage à 4 mains, Eveil Musical et BricoAdos.

Pour les ateliers adultes et l'espace café-bar, des nouvelles très bientôt...

Les horaires d'ouverture resteront inchangés :

- Mardi : 18h-20h
- Mercredi : 9h-18h
- Vendredi : 18h-20h
- Samedi : 10h-12h

Restauration le mercredi midi et le vendredi soir possible sur réservation.

Un petit focus sur les événements à venir (dates non définies) :

- Maintenant tu sais pourquoi tu pleures : spectacle sur la bientraitance dédié aux adultes et professionnels de l'enfance
- Mic Mac d'Oc : Histoires de loups, par la Cie Figarillo
- Vide-placard : « Troque tes Trucs »
- Goûter intergénérationnel
- Festivités : fête des adhérents, Fête Sous les Tilleuls...

L'élan de Sous les Tilleuls pour 2021 est celui de l'ouverture d'un espace de travail partagé.

L'espace souhaite également élaborer avec vous un projet de transition écologique et solidaire en orga-



nisant des temps d'échanges, de rêves et de concrétisation des possibles !

Pour en savoir plus, participez à la prochaine assemblée générale le samedi 30 janvier à 18h en distanciel en prenant contact à cette adresse mail : souslestilleuls31@gmail.com

Association Créatisiasmes

Le début de la saison 2020/2021 a été très impactée par l'épidémie COVID-19.

L'activité Yoga a pu se maintenir à travers des sessions en visio mais toutes n'ont pas cette faculté.

Nous remercions nos adhérents pour leur confiance envers l'association. Nous espérons vivement que les activités pourront reprendre rapidement, dans le respect des règles sanitaires. Dans le contexte actuel, l'assemblée générale annuelle ne pourra pas se tenir début janvier comme chaque année et nous le déplorons. Une consultation écrite des adhérents est à l'étude. Malgré tout, nous espérons vous réunir aux beaux jours pour un repas convivial tous ensemble.

Nous vous souhaitons à tous une très bonne année 2021.

Le bureau :

Présidente : Isabelle MAIGA MURAWSKI

Tél. : 06 30 77 08 43

Secrétaire : Evelyne SURO

Trésorière : Josette AURIOL

Club de L'amitié

Le club de l'amitié a pu organiser la première manifestation de l'année fin janvier, le THE DANSANT qui a été un réel succès, ensuite nous avons été contraints comme beaucoup d'associations de suspendre les activités suite au COVID 19.

Ces activités sont un manque important pour les membres du club qui attendaient les mardis et vendredis après-midi et également le LOTO du deuxième mardi de chaque mois pour se détendre.

Nous avons tenté de reprendre les activités début juillet mais malheureusement ce virus ne nous ne lâche pas, l'ensemble des membres du bureau, pour la sécurité de tous, a voté à l'unanimité le gel planifié des rencontres prévues à compter du 28/08/2020 et ce jusqu'à la fin de l'année. Nous espérons une année 2021 moins rigoureuse, que nos soignants arrivent à vaincre ce virus afin de nous libérer complètement et que nous puissions nous rencontrer à nouveau.

Les membres du bureau vous souhaitent une bonne année 2021.



Section randonnée

La saison 2020/2021 fut une année en demi-teinte.

Décès de Gérard CADAMURO, randonneur apprécié de tous pour sa bonne humeur et ses blagues.

Suite à la pandémie sans précédent, beaucoup de randonnées ont dû être annulées, dont la « Marche du POUTOU » dont nous devons fêter les 20 ans. Nous avons espoir que 2021 sera meilleure et que nous pourrions réaliser cette emblématique marche qui tient tant à cœur aux Paulhacois.

Pour 2021, une dizaine de sorties dominicales sont prévues, en plus des sorties en semaine qui se font tous les jeudis après-midi. Le nombre de randonneurs augmente régulièrement tous les ans, cette saison 2020/2021 compte une soixantaine d'adhérents qui participent aux sorties hebdomadaires ou mensuelles. N'hésitez pas à venir nous rejoindre sur les chemins pour retrouver une ambiance conviviale et chaleureuse. Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook : Rando Paulhacoise 31.

Tous les randonneurs Paulhacois vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour 2021. Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Personne à contacter :

Bruno LECOURT - Tél. : 06 09 32 75 40

e-mail : bischnou31@yahoo.fr

Comité des fêtes

Bonjour ! Toute l'équipe du Comité espère que vous avez passé de bonnes fêtes et vous souhaite une Joyeuse Année 2021 !

Nous espérons que cette année sera plus propice aux festivités. Prenez bien soin de vous, nous avons hâte de vous retrouver !

Le COMITÉ DES FÊTES DE PAULHAC

ACCA

Notre saison ne se déroule pas comme d'habitude, mais nous avons organisé un petit repas début septembre 2020 avec la distanciation voulue par rapport au confinement, notre traditionnel sanglier à la broche du 12 septembre, puis l'ouverture le 13 septembre, deux ou trois petits repas à l'extérieur le samedi midi après notre matinée chasse, puis tout s'arrête. Avec une dérogation nationale et une attes-

tation nous avons repris notre loisir avec toutes les précautions nécessaires. Avec ce confinement les dégâts causés par les nuisibles ont été plus importants que les autres années, les sangliers se sont multipliés et causent des dégâts sur les récoltes des agriculteurs, les dégâts causés par les sangliers doivent être signalés à la FDC 31, et seront indemnisés selon l'importance des dégâts.

Pourquoi faisons-nous des battues ?

Nous y sommes obligés, ce sont des objectifs obligatoires et réglementaires, par exemple pour l'année 2020 sur la commune de PAULHAC des dégâts de renards sur des volailles, 50 poules et canards (1 200 €), plus les dégâts non déclarés. En deux chasses organisées par les louvetiers ; 16 renards prélevés, plus 18 renards piégés. Pour la Haute-Garonne 2018 / 2019 = 483 renards prélevés, dégâts de sangliers 210 000 € payés par les associations de chasse, 5649 sangliers prélevés, 202 dossiers de dégâts, je n'ai pas les chiffres des accidents routiers graves causés par le grand gibier (très nombreux malheureusement).

Nous ne faisons qu'une chasse organisée par semaine, le minimum demandé par la FDC. Si vous souhaitez plus

de renseignements vous pouvez me contacter, mon numéro de portable est disponible en mairie.

Les activités de notre association pour l'année 2021 sont annulées jusqu'à nouvel ordre, peut-être reprendront elles en courant d'année, des idées sont réfléchies pour le printemps si tout rentre dans l'ordre avant les vacances de cet été.

Nous vous souhaitons bonne lecture, prenez soin de vous et de votre entourage ne prenez pas de risques inutiles, tous ensemble nous viendrons à bout de cette épidémie, soyons disciplinés pour que cette nouvelle année nous soit plus agréable et oublions l'année qui vient de nous quitter. **Bonne année à tous.**

Le bureau ACCA PAULHAC - Yves GAUGUÉLIN Président

Amicale laïque

Association loi 1901, l'Amicale laïque regroupe des parents d'élèves volontaires et bénévoles, souhaitant participer aux différentes actions et événements dont l'objectif est d'apporter une aide financière aux sorties proposées par l'école.

Habituellement, nous organisons, en partenariat avec l'école et l'ALAE, des événements tels que la boum de rentrée, le marché de Noël, le carnaval et la kermesse. En cette année si particulière et marquée par des

conditions sanitaires exceptionnelles, l'Amicale laïque doit s'adapter pour mener à bien sa mission car l'organisation des événements habituels est compromise. Pour notre plus grand plaisir, notre distribution de sapins a néanmoins pu être maintenue. Et vous avez été nombreux à nous faire confiance ! Si vous souhaitez contribuer à cette mission de grande importance pour nos/vos enfants, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Nous profitons de ce bulletin pour remercier les parents de leur soutien et vous adressons nos vœux chaleureux pour 2021.



Pour nous joindre :

amicale.laique@paulhac.fr

Le Bureau de l'Amicale laïque 2020-2021 :

Guillaume LEVILLAIN - Président

Tél. : 06 73 45 87 86

Muriel MESCAM LE BRONNEC - Secrétaire

Amandine COUDERC - Trésorière



SOYEZ ALERTÉ, PRÉVENU, INFORMÉ

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, informations de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre **commune** grâce à l'application **PanneauPocket**

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **AppStore, PlayStore ou AppGallery**



2 Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre Commune en favori en cliquant sur le cœur ♥ situé à côté de son nom.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket sur votre ordinateur en ouvrant une page internet puis en tapant **app.panneaupocket.com**

BONNE UTILISATION !



© PanneauPocket

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- DE SANTESTEBAN Zoé, Nadège, Josette
01/09/2020 à Saint-Jean
- COURQUIN GRIEUX Lucie, Elisabeth, Martine
28/10/2020 à Saint-Jean
- SAULLE MARTY Olympe, Cécile, Nathalie, Anne
12/11/2020 à Toulouse

MARIAGES

- GUIRAUD Gaëlle et GUITTARD Sébastien
04/08/2020 à Paulhac
- IGLESIAS Roxanne et HOUSSIN-BRILLAS Kévin
05/09/2020 à Paulhac
- BORDIGNON Delphine et TROEGELER Anthony
05/09/2020 à Paulhac

DÉCÈS

- BONNEFOI épouse DARNES Anne-Marie, Mathilde
18/07/2020 à Toulouse
- BALDACCHINO épouse BESSIERES Catherine
28/07/2020 à Saint-Jean
- GUITTARD Sébastien
19/09/2020 à Toulouse
- JEANJEAN Claude, Louis, Emile
26/09/2020 à Paulhac
- THAU épouse LAVAIL Jeanne
13/11/2020 à Saint-Jean
- LAVAIL Georges, Elie
18/11/2020 à Saint-Jean

Mairie de Paulhac

1 Place des Tilleuls - 31380 Paulhac

T : +33 (0)5 61 84 25 30 - mairie@paulhac.fr

Horaires : du mardi au vendredi :

8h45 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

AGENDA

Agenda sous réserve des restrictions sanitaires

SAMEDI 6 MARS 20H30 À L'ÉGLISE :

Naïma Quartet – Parenthèses Musicales

VENDREDI 16 AVRIL 20H30 À L'ÉGLISE :

Thibaut Garcia – Parenthèses Musicales

Retrouvez toutes les informations
de la commune sur internet
www.paulhac.fr et facebook

